

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VALLÉE-JONCTION TENUE AUX LIEU DES SÉANCES LE 14 NOVEMBRE 2023 À 8 H, DÛMENT CONVOQUÉ

Sont présents :

Siège #1 - Marie-Ève Roy

Siège #2 - Dave Vachon

Siège #6 - François Cliche

Est/sont absents:

Siège #3 - Marie-Christine Lavoie

Siège #4 - Denis Vachon

Siège #5 - Yannick Rodrigue

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Patricia Drouin. Nadia Bisson, directrice générale par intérim, assiste également à la séance.

La personne qui préside la séance, soit Madame Patricia Drouin, informe le conseil qu'à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, elle ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum et un mot de bienvenue, la séance est ouverte.

2023-11-32

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 - OUVERTURE DE SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - SUJETS À DISCUTER

3.1 - Mandat pour les services professionnels de Magnetik Ressources Humaines

3.2 - Affichage d'un poste de directeur(trice) général(e) et greffier(ère)-trésorier(ère)

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Dave Vachon

ET RÉSOLU d'adopter le projet d'ordre du jour tel que proposé.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

3 - SUJETS À DISCUTER

2023-11-33

3.1 - Mandat pour les services professionnels de Magnetik Ressources Humaines

CONSIDÉRANT le désir de la Municipalité de Vallée-Jonction de procéder à l'affichage d'un poste de directeur(trice) général(e) et greffier(ère)-trésorier(ère)

CONSIDÉRANT la nécessité d'offrir un processus professionnel, neutre et équitable envers tous les candidats

CONSIDÉRANT QUE la firme Magnetik ressources humaine est une firme indépendante et qualifiée pour mener à bien ce processus

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur François Cliche

ET RÉSOLU de mandater la firme Magnetik ressources humaines pour mener à bien le processus d'affichage et de sélection d'un(e) directeur(trice) général(e) et greffier(ère)-trésorier(ère) pour la Municipalité de Vallée-Jonction au prix de 155 \$ de l'heure le tout pris à même les surplus accumulés.

Il est également résolu d'autoriser la mairesse à signer le contrat de service, pour et au nom de la Municipalité de Vallée-Jonction.

**Adopté à l'unanimité des conseillers présents,
la mairesse exerçant son droit de vote**

2023-11-34

3.2 - Affichage d'un poste de directeur(trice) général(e) et greffier(ère)-trésorier(ère)

CONSIDÉRANT QUE le poste de directeur(trice) général(e) et greffier(ère)-trésorier(ère) est vacant

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Vallée-Jonction désire combler le poste d'ici la fin de l'année 2023

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Dave Vachon

ET RÉSOLU d'autoriser la firme Magnetik ressources humaines, mandatée pour mener à bien le processus, de procéder à l'affichage d'un poste de directeur(trice) général(e) et greffier(ère)-trésorier(ère).

**Adopté à l'unanimité des conseillers présents
la mairesse exerçant son droit de vote**

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

2023-11-35

5 - LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 08 h 05.

Patricia Drouin, mairesse

Nadia Bisson, directrice générale par intérim

Je, Patricia Drouin, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (3) du Code municipal.

Patricia Drouin, mairesse